

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

En date du Dimanche 05 mai 2013

L'an deux mille treize et le cinq du mois de mai à 09H00 s'est tenue une réunion de coordination et de concertation avec les *Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants*, sous la présidence du Vice Recteur Monsieur AIT-AMOKHTAR Hakim.

Etaient présents :

- | | |
|----------------------|---|
| - Mme YAHIAOUI N., | Vice Doyenne de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques |
| - Mr TAMENDJARI A/R, | Vice Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie |
| - Mr NEHALI Dj., | Vice Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues |
| - Mr MEZIANI B., | Vice Doyen de la Faculté des Sciences Exactes |
| - Mr RAHRAH H., | Représentant du Vice Doyen de la Faculté de Technologie |
| - Mr MOUHOUBI R., | Responsable du "Service des Enseignements" au Vice Rectorat |
| - Mme KERAMANE L., | Attaché d'Administration au Vice Rectorat. |

Etaient Absents (*) :

- Le Vice Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
- Le Vice Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales
- Le Vice Doyen de la Faculté de Médecine

Ordre du jour :

1. Situation pédagogique (Enseignements, Examens, ...).
2. Logiciel de gestion pédagogique SEES.
3. Organisation de la journée portes ouvertes sur l'université, prévue le Samedi 15 Juin 2013 au Campus de Targua Ouzemmour.
4. Inscriptions des Bacheliers 2013.
5. Divers.

(*) Noter que toutes les Facultés ont accusé réception des invitations à la réunion le 29/04/2013.

1. Situation pédagogique (Enseignements, Examens)

- Déroulement des enseignements

Dans l'ensemble, les enseignements du semestre en cours se déroulent normalement dans toutes les Facultés.

La date d'arrêt des enseignements du semestre en cours est fixée comme suit :

- Le Jeudi 16/05/13 pour les Facultés de "*Droit et Sciences Politiques*", de "*Technologie*", des "*Sciences de la Nature et de la Vie*" et des "*Sciences Exactes*".
Noter que ces Facultés ont interrompu les enseignements du semestre 2 pour effectuer les examens de rattrapage du semestre 1 (à partir du 07/04/2013).
- Le Jeudi 09/05/13 pour la Faculté des "*Lettres et des Langues*".
Noter que dans cette Faculté les enseignements du semestre 2 ont eu lieu sans interruption (puisque les examens de rattrapage du semestre 1 sont programmés au mois de Juin 2013). Ceci a permis la finalisation de la majorité des programmes pédagogiques du semestre 2.

- Examens du semestre en cours et de rattrapage

La situation du déroulement des examens de l'année en cours 2012/2013 se résume dans le tableau ci-dessous pour les Facultés présentes à la réunion. Les Facultés absentes à la réunion sont priées de nous transmettre leurs situations.

Faculté	Examens du Semestre 1 de l'année 2012/13		Examens du Semestre 2 de l'année 2012/13	
	Sess.Normale	Sess.Rattrapage	Sess.Normale	Sess.Rattrapage
Droit et Sciences Politiques	Faits	<i>Une partie des examens du S1 est prévue en Sept.2013</i> (*)	Prévus du 21/05 au 09/06	Prévus du 23/06 au 03/07
Technologie	Faits	Faits	Prévus du 22/05 au 06/06	Prévus du 18/06 au 04/07
SNV	Faits	Faits	Prévus du 27/05 au 09/06	Prévus du 19/06 au 27/06
Lettres et Langues	Faits	Prévus du 02/06 au 13/06	Prévus du 12/05 au 30/05	Prévus du 16/06 au 27/06
Sciences Exactes	Faits	Faits	Prévus du 22/05 au 06/06	Prévus du 18/06 au 04/07

(*) Nous recommandons à la Faculté d'essayer de programmer quelques examens des matières de découverte avant le 04/07/2013.

Suite à la discussion sur l'organisation et la programmation des examens, il a été convenu d'établir un planning de tous les examens au début de chaque année universitaire, et ce à partir de septembre 2013.

Le problème des délais de corrections et de remise des notes d'examens à l'administration a été soulevé lors de cette réunion. A ce sujet, il est nécessaire et indispensable de définir ces délais. Ils sont fixés **de 48h à 72h maximum** après la tenue de chaque examen (applicables dans plusieurs Facultés depuis plusieurs années). Cependant, un délai supplémentaire peut être accordé aux enseignants ayant un très grand nombre de copie à corriger.

Le respect de ces délais permettra d'effectuer les délibérations à temps et d'éviter les retards dans la délivrance des documents administratifs aux étudiants.

- Organisation des soutenances

Les Vices Doyens présents à la réunion ont convenu d'organiser les soutenances en fonction de la disponibilité des locaux pédagogiques dans les créneaux qui leur sont affectés.

- Réinscriptions des étudiants admis à la session normale

Pour la rentrée universitaire prochaine 2013/2014, il est souhaitable d'inscrire les étudiants admis à la session normale avant le départ en vacance d'été. Ceci permettra aux niveaux de spécialités (L2, L3 et M2) de démarrer les cours dès le début du mois de septembre.

2. Logiciel SEES

Malgré des directives recommandant l'utilisation de l'application SEES pour la gestion de la pédagogie, aucun département de l'université n'exploite pleinement cette application à ce jour. Elle est exploitée en partie par le département de 1^{ère} année ST (Faculté de Technologie).

Etant à la fin de l'année universitaire en cours, il est pratiquement impossible d'exploiter le SEES. De plus, aucun département n'est allé jusqu'à la fin d'un cycle (licence ou master) pour vérifier la fiabilité de l'application dans la délivrance des relevés de notes, des attestations de succès et des annexes aux diplômes.

A cet effet, il a été convenu d'engager une expérience pour tirer des enseignements pour les prochaines années universitaires. La démarche consiste à l'utilisation du Logiciel SEES pour des spécialités à petits effectifs en Master 2 et ce à partir de l'année 2011/2012. Cette initiative a été discutée et avalisée par la majorité des responsables des scolarités des Facultés lors de la réunion en date du 28/04/2013 au Vice Rectorat.

Pour cela, chaque Faculté doit :

- 1-** Choisir au moins 02 Spécialités en Master 2 à petits effectifs.

Les Facultés qui n'ont que des spécialités à grands effectifs peuvent choisir un groupe ou deux groupes d'une spécialité.

- 2-** Introduire la liste des Unités d'Enseignements et des Matières dans l'application SEES pour les niveaux M1 et M2 des spécialités choisies. Introduire par la suite la liste des étudiants.

- 3-** Introduire les notes de l'année précédente (S_1 et S_2), c'est-à-dire du M1 de l'année 2011/2012.

- 4-** Effectuer les délibérations.

→ *Cette 1^{ère} étape permettra de vérifier les PV et de les confronter aux PV de l'année 2011/2012 faits avec Excel.*

- 5-** Introduire les notes de l'année en cours (S_3 et S_4), c'est-à-dire du M2 de l'année 2012/2013.

- 6-** Effectuer les délibérations de l'année en cours.

- 7-** Tirer des conclusions et faire des critiques si nécessaires.

Important: Une fois la liste des Spécialités engagées dans cette expérience arrêtée, un Ingénieur du Vice Rectorat sera désigné pour un suivi et une assistance technique si nécessaire.

3. Organisation de la journée portes ouvertes sur l'université

L'Université de Béjaia organise une "Journée Portes Ouvertes" le Samedi 15 Juin 2013 au Campus de Targua Ouzemour. Cette journée sera l'occasion pour les Lycéens de la Wilaya de Béjaia pour s'informer sur les filières existantes à l'université et sur les modalités d'orientation et d'inscription.

A cet effet, un stand sera réservé à chaque faculté pour présenter ses offres de formations à travers des affiches (Posters, Dépliants,...). Les responsables de Domaines, de Filières et de Spécialités de chaque Faculté se chargeront de l'accueil et des entretiens avec les Lycéens.

4. Inscriptions des Bacheliers 2013.

Les présents à la réunion ont été informés des dates des différentes étapes des préinscriptions et inscriptions des nouveaux Bacheliers de l'année 2013.

Il a été convenu d'associer tous les responsables pédagogiques (Vice Doyens, Chefs de départements et responsables de Domaines, Filières et Spécialités) à l'opération des pré-inscriptions prévue du 07 au 13 juillet 2013. En fonction de la disponibilité de chacun, chaque Faculté est priée d'assurer une présence en permanence pour répondre aux attentes des nouveaux bacheliers durant cette période.

5. Divers.

Trois points supplémentaires importants ont été abordés durant cette réunion. Ils ont été discutés sommairement et seront à l'ordre du jour des réunions futures.

5.1. Missions des responsables pédagogiques

Dans le but de créer une dynamique de travail au sein des équipes de formations (Domaines, Filières et Spécialités), il s'avère nécessaire de clarifier et préciser les tâches de chaque responsable. Lors de cette réunion, une discussion a été engagée dans ce sens en se référant aux articles 60, 61 et 62 du Décret exécutif N° 08-130 du 03 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur.

Pour que les Facultés aient le temps d'engager la discussion d'abord à leurs niveaux, il a été convenu de discuter ce point lors de la prochaine réunion.

5.2. Progression dans les parcours de Licence et Master

Comme il a été constaté des lectures différentes des **Articles N°31, 32 et 35** de l'**arrêté ministériel N°712 du 03 Nov.2011** (fixant la progression dans les études de Licence et de Master), une clarification s'impose aux passages régissant l'admission avec dettes. Ce point sera également discuté lors de la prochaine réunion.

5.3. Tutorat

Lors de cette réunion, il a été souligné la nécessité d'installer la commission de tutorat. Sa composition et son fonctionnement sont fixés par l'**arrêté N°713 du 03 Nov.2011**. La mission du tutorat et les modalités de sa mise en œuvre sont précisés dans le **Décret exécutif n°09-03 du 03 janvier 2009**.

Cette commission sera installée prochainement conformément à l'arrêté et au décret cités ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 12H00.

Fait le 06/05/2013

Le Vice Recteur